



### Sommaire

Déclaration préalable : .....	1
Gestion du CE - ASC .....	1
Projet immobilier OPENSQY de Saint-Quentin-en-Yvelines .....	1
Le Rapport annuel 2017 du service santé au travail : plus qu'une alerte ! .....	2
Information sur la politique R&D : Une Expertise s'impose.....	2

## Déclaration préalable :

**Situation inédite depuis 2005 : pas d'accord salarial en 2018 à Orange !** Alors que la CFE-CGC appelait de ses vœux l'ouverture d'une nouvelle négociation, au final, la Direction a décidé seule des mesures salariales à mettre en œuvre en 2018.

**La CFE-CGC ne peut se satisfaire d'une telle politique salariale :** politique salariale amputée par une distribution court-termiste de la valeur créée vers les actionnaires, politique salariale inique et inacceptable vue des salariés s'agissant du plan de distribution d'actions vers les cadres leaders.

► [voir l'intégralité de la déclaration](#)

► [voir sur le web CFE-CGC les articles sur la Politique salariale 2018](#)

## Gestion du CE - ASC

### Démission du Président de la Commission ASC

Même si nos représentants ne sauraient prendre part à la mise en place d'un système de redistribution des ASC injuste – bien loin des principes équitables pour la mise en place desquels ils ont été élus-, ils ne peuvent manquer de s'inquiéter des conséquences pour les salariés, en termes d'accès aux prestations, de la récente démission du président de la commission.

## Projet immobilier OPENSQY de Saint-Quentin-en-Yvelines

✓ information et consultation

### Projet de regroupement dans un nouveau bâtiment

Une opportunité de remplacer 4 bâtiments vieillissants (Californien, Equerre, Equinoxe, Montigny) dont le montant des travaux de maintenance est estimé à plus de 8M€, et de regrouper le personnel ORANGE autour d'un bâtiment à construire proche de la gare SNCF et du centre commercial de Montigny. Le déménagement est prévu au S2 2021.

Effectif concerné : environ 220 personnes pour IMTW.

#### Vote des élus

- Pour : CFE-CGC, FO et SUD
- Contre : CFTC et CGT

### Analyse de la CFE-CGC

Le regroupement des salariés sur un même site à Saint-Quentin-en-Yvelines répond à une logique économique et sociale intéressante. Les salariés, plutôt favorables à ce projet, restent néanmoins très inquiets quant au fait d'intégrer des open-spaces, et la CFE-CGC tient à souligner qu'elle portera une attention particulière aux propositions formulées.

**La CFE-CGC est à l'initiative d'une résolution votée à l'unanimité par tous les élus** qui demandent à la direction de s'engager sur le respect de l'accord « méthodologie pour la conduite des grands projets immobiliers du 10 avril 2013 », dont la « création d'une structure de coordination inter-CHSCT.

► [voir aussi document d'information sur ALFRESCO](#)

# Le Rapport annuel 2017 du service santé au travail : plus qu'une alerte !

## Difficultés rencontrées par les médecins du travail :

### ◆ Activité clinique

Ce rapport pointe les difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien : charge de travail importante, périmètre géographique étendu et nombreuses sollicitations impactant la réalisation des visites médicales.

### ◆ Projets de réorganisation et de déménagements

Les médecins insistent pour être impliqués le plus en amont possible dans les projets de réorganisation, souvent présentés sans impact, en faisant le constat que les réorganisations génèrent baisse de motivation et d'engagement professionnel de la part des salariés impactés. Ils demandent également que les déplacements à l'international soient identifiés comme poste à risque.

### ◆ Etat de santé des salariés et conditions de travail

Plusieurs médecins rapportent des situations d'épuisement professionnel et de souffrance au travail liées au stress ou à une surcharge de travail, en insistant sur le retentissement parfois sévère et durable sur l'état de santé des salariés, quels que soient l'établissement et le type de poste.

## Information sur la politique R&D : Une Expertise s'impose

Le document présente les ressources et faits marquants de la **Chaine de l'Innovation**; les faits marquants de la **Recherche** ; les réalisations et les priorités des domaines **Anticipation et Conception Déploiement**.

### Bilan R&D 2017

Orange a maintenu ses efforts en matière de Recherche et d'Innovation en y consacrant 700M€ (705 en 2016).

Le ratio dépenses 2017/Chiffre d'Affaires se maintient à 1,7 %.

### Perspectives 2018

Les effectifs baisseront globalement de l'ordre de 2,5 à 3%. Le budget 2018 affecté à la R&D sera de 691M€.

## Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC regrette que le budget consacré à la R&D n'ait pu être maintenu à 1,9% du Chiffre d'Affaires, comme l'engagement en avait été pris au moment de Nova+.

**La CFE-CGC souhaite éviter qu'Orange ne devienne une entreprise sans R&D** par une sanctuarisation d'une masse critique de la recherche, de ses moyens et ressources, un pilotage de la R & D puissant et centralisé, une méthodologie

## Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC tient à remercier sincèrement le Service de Santé au Travail pour la qualité de la rédaction de ce rapport qui malheureusement est totalement accablant pour la Direction. La conclusion commune de l'ensemble des médecins du travail d'Orange IMTW est une véritable alerte. La CFE-CGC a rappelé à l'employeur qu'il avait une obligation de résultat quant à la bonne santé physique et morale de ses salariés.

**La CFE-CGC a proposé une résolution votée à l'unanimité par tous les élus.** Constatant qu'aucun plan d'actions n'a été établi par l'entreprise, alors que depuis plusieurs années cette dégradation des conditions de travail avait déjà été mise en évidence, les élus mandatent la Commission «Soutien aux CHSCT» d'alerter l'ensemble des CHSCT du périmètre IMTW. Ils demandent à la direction d'établir et de présenter lors du prochain CE un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail [des salariés et des médecins du travail], en cohérence avec les alertes des médecins du travail. [voir aussi le rapport sur ALFRESCO](#)

d'évaluation de la performance de notre innovation, une politique claire et partagée de l'externalisation de l'innovation. Nous avons également regretté que la dimension sociale n'ait pas été mieux traitée, alors que de nombreux acteurs de la recherche et de l'innovation sont en souffrance.

Une **demande d'expertise** a été décidée à l'unanimité portant sur les points suivants :

- La dimension sociale de la recherche avec notamment une identification précise des acteurs majoritairement en R (rappel, NOVA+ a mis en place une organisation Recherche-Anticipation-Delivery),
- Une cartographie de la recherche-innovation externalisée : dans des sociétés de service et dans des pays étrangers (Open innovation, Start-up, capital-risque...); de ses pratiques et de sa gouvernance, ainsi que sa complémentarité avec la R&D «interne»,
- Le suivi, en fonction de l'ancienneté dans le métier, de la part d'activité de recherche des salariés ayant un métier étiqueté Recherche.

► [voir aussi le document sur ALFRESCO](#)

Vos représentants  
CFE-CGC Orange

### Élus

- [David COUCHON](#)
- [Amaury FRANCHETTE](#)
- [Jean-Michel CAMIN](#)
- [Laurent BAPPEL](#)
- [Maxence d'EPREMESNIL](#)
- [Thierry ROGER de GARDELLE](#)

### Représentant syndical CE

- [Jacques HERBAUT](#)
- [Philippe VIDAL](#)

### Commissions CE

**ASC** : [Olivier BOUFFANT](#), [Laetitia LE](#) & [Sylvie NET](#)

**Evolution économique des activités** : [David COUCHON](#), [Philippe FERTE](#) & [Thierry ROGER de GARDELLE](#) (Président)

**R&D** : [Jean-Michel CAMIN](#) & [Erwan PINCEMIN](#)

**Egalité Pro** : [Véronique GARNIER](#) & [Naveena GENAY](#)

**RPS / CHSCT / Projets Immobiliers** : [Laurent BAPPEL](#) & [Yannick L'HARIDON](#)

**Handicap** : [Charles DUKE](#) ; **SI du CE** : [Laurent BAPPEL](#)

**Commission des Marchés** : [Amaury FRANCHETTE](#)

**Emploi Formation** : [Sophie NACHMAN](#), [Patrick RONDET](#), [Maxence d'EPREMESNIL](#)

**Logement** : [Jacques HERBAUT](#), [Ghislaine de SALINS](#) &

[Thierry ROGER de GARDELLE](#) (Président)